



Le diplôme national de Master selon le code de l'éducation

Actualité législative publié le **23/03/2025**, vu **110 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Le diplôme national de Master selon le code de l'éducation

Code de l'éducation, dila, légifrance :

Partie législative :

Section 2 : Le deuxième cycle. (Articles L612-5 à L612-6-1)

Source à jour et de plus :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006182437/#LEO

Partie réglementaire :

Sous-section unique : Le grade de master (Articles D612-33 à D612-36-4)

Source à jour et de plus :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027864479/#LEO